

European School of Law Toulouse

Formations

LUTTE CONTRE LE CORONAVIRUS :

Prenez connaissance des modalités mises en œuvre à l'Université Toulouse Capitole.

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [Formations](#) > [Diplômes](#) > [Droit français/étranger \(L\)](#)

Licences droit français / droit étranger



Les licences en droit français et droit étranger sont des parcours de la Licence de droit avec un encadrement et des enseignements dédiés, en anglais ou en espagnol. Le diplôme délivré est la Licence de droit. L'effectif est de **30 étudiants maximum** par promotion. En troisième année, l'étudiant effectue sa mobilité dans une de nos universités partenaires (en fonction de la langue du diplôme) où il fait un choix de cours équivalent à 60 crédits européens (choix validé par un conseiller pédagogique).

La double compétence juridique, l'aisance linguistique acquise et l'expérience de la mobilité sont des atouts indéniables que les étudiants pourront valoriser dans la poursuite de leurs études et, à l'issue de celles-ci, auprès de recruteurs dans une aire culturelle spécifique (hispanique ou anglo-saxonne), dans l'Union européenne et plus généralement à l'international.

Les parcours

Licence Droit parcours Droit et Monde Hispanique

- Responsable pédagogique: [Nathalie PICOD](#)
- Responsable linguistique: [Michel MARTINEZ](#)

Licence Droit parcours Droit français et Droit anglo-saxon

- Responsable pédagogique: [Cécile LE GALLOU](#)
- Responsable linguistique: [Bairbre NI CHIOSAIN](#)

Mise à jour le 25 mai 2020

En appuyant sur le bouton "j'accepte" vous nous autorisez à déposer des cookies afin de mesurer l'audience de notre site. Ces données sont à notre seul usage et ne sont pas communiquées.

Consultez notre [politique relative aux cookies](#)

J'accepte

Je refuse